

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Montigny-lès-Metz (57950)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 3 500 000 euros

Objectif 2030 : l'objectif de part modale vélo inscrit dans la loi (loi LOM) est de 9 % en 2024 hors le PDU prévoit seulement 3 % en 2030. Pour être conforme à la loi, cet objectif doit être révisé.

Afin de développer un "système vélo" complet et cohérent (voir le manifeste vélo), validez vous les 3 points suivants ?

- Investissement financier : => Afin de faire changer les comportements et au vu des enjeux environnementaux, il est nécessaire d'investir au minimum 15 € par habitant par an. C'est à dire un budget équivalent à celui alloué dans les villes qui ont développé le vélo (Strasbourg, Bordeaux, Grenoble etc..).
- Moyens humains : => Mettre en place un "système vélo" cohérent demande des moyens humains suffisamment conséquent, c'est pourquoi l'équipe "mobilité active" de Metz Métropole doit être portée au minimum à 3 personnes.
- Suivi et communication : => Mettre en place un comité de suivie trimestriel et organiser une présentation public annuelle sur l'état d'avancement du Schéma Directeur Vélo : présentation des travaux effectués et à venir, évolution des services vélos, mises en œuvre des incitations en faveur du vélo, le budget....

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°2

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Prévoir également la participation des élus et responsables à des séminaires et visites guidées sur des villes qui ont développé le vélo (Strasbourg par exemple, ou Amsterdam, Copenhague ...).

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pouquoi se limiter aux techniciens? Une formation vers les élus sera sans doute plus efficace que des visites de ville car cela fait un peu trop sorties recreatives. Pourquoi ne pas inviter plutot les Mesdames ou Messieurs Vélos de ces villes dans un premier temps avant de faire des sorties recreatives. Deplacer deux ou trois personnes coutera bien moins cher que tous les élus.

Action n°3

Créer un réseau express vélo / Lancer sans tarder l'aménagement des axes cyclables structurants du Schéma Directeur Cyclable de Metz Métropole.

Et ce, sans attendre l'opportunité d'autres travaux à engager sur les voies concernées, afin d'assurer la continuité de ces grands axes le plus rapidement possible. Sur ces axes, il s'agit aussi d'aménager les carrefours pour donner la priorité aux piétons et aux cyclistes par rapport aux voitures.

En tant que futur élu communautaire, vous engagez-vous à réaliser ces axes structurants dans le cadre du prochain mandat ? De quelle manière, dans votre commune, soutiendrez-vous ces aménagements ?.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Il faut une coherence donc necessite de travailler avec les utilisateurs.

Action n°4

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Poursuivre et développer, à l'échelle de la métropole, le jalonnement des itinéraires cyclables mis en place par la Ville de Metz.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°5

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Par exemple :

- liaison Moulins centre à Moulins-Saint-Pierre
- rond point intersection entre boulevard de la Solidarité et N431 pour un accès vers l'Actipôle avec de nombreux commerces et entreprises
- pont de Verdun
- pont mixte

Un nouvel appel à projets est lancé pour 2020 (du 1er février au 31 mai) avec un budget de 50 millions d'euros, voir les détails ici :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-continuites-cyclables2020>

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Sans doute faut il prioriser les projets selon le nombres de personnes qui utilisent le velo ou qui pourraient le faire afin de repondre aux premiers grands besoin et ainsi de suite.

Action n°6

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°7

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Et mettre en place des animations de sensibilisation avec les services de transport en commun et les cyclistes.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°8

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°9

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Cette question n est pas claire. Est ce que cela sousentend que les projets actuels ne sont pas pertinents.

Action n°10

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°11

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. à l'exception de quelques grands axes principaux

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°12

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°13

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°14

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Réaménager les accès aux écoles pour permettre aux élèves de venir à vélo en sécurité.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°15

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Libérer l'espace public de la voiture en poursuivant une politique de stationnement favorisant le report modal et le stationnement dans les parkings en ouvrages.

L'extension du stationnement voiture payant sur la commune de Metz a montré son efficacité :

- certains automobilistes ont redécouvert leur garage privé ou les parking relais.

Utiliser cet espace libéré pour créer des espaces piétons ou des itinéraires vélo.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°16

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

L'information relative aux parkings relais est insuffisantes notamment sur les axes autoroutiers. Il faut prévoir des panneaux d'affichages fixes et l'utilisation des panneaux lumineux à messages variables d'informations.

L'incitation à l'usage de ces parkings doit aussi être améliorée.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°17

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare (il n'y a plus de stationnement sécurisé sur l'arrière de la gare) et autres lieux, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Le programme ALVEOLE permet d'obtenir une participation financière pour des parkings vélo via des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). ce dispositif a déjà permis de financer des abris vélos aux abords de 4 écoles de la ville de Metz. Toutes les écoles et de nombreuses structures (gare, centres sportifs etc..) de la métropole sont susceptibles de pouvoir y participer

Les détails : <https://programme-alveole.com/>

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°18

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Pour toutes les communes de la métropole.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°19

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°20

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°21

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°22

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°23

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°24

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°25

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

La loi offre la possibilité aux entreprises et administrations d'attribuer à leurs salariés un « forfait mobilités durables », une prime vélo (ou co-voiturage) défiscalisée jusqu'à 400 € par an.

Si cela n'est pas déjà mis en œuvre dans votre commune, proposerez-vous cette prime aux agents communaux ? aux agents de Metz Métropole ? aux organismes annexes/satellites (Haganis, Inspire Metz, Saremm, Syndicats mixtes...) ?

Quelles actions conduiriez-vous pour inciter les entreprises de votre commune à l'instituer pour leur personnel et, de façon plus générale, à mettre en place des plans de déplacement d'entreprise ?

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°26

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Irma Vollmer (Irma Vollmer I humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°27

Créer une "journée sans voiture". par exemple lors de la semaine de la Mobilité.

Paris est habituée de l'opération, Nancy l'a déjà organisé à deux reprises en 2018 et 2019 (y compris le samedi)

On pourrait aussi dénommer cette animation "journée du piéton et du vélo".

Développer l'opération "Un mois sans ma voiture".

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°28

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°29

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Action n°30

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : par exemple, en soutenant :

- la mise en place de plan de mobilité, l'acquisition de flotte de vélos de service, la formation et la sensibilisation des salariés.
- la mise en place de journées d'animation vélo par une association locale => par exemple pour toute entreprise s'inscrivant dans le challenge "Allons-y à Vélo"

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Irma Vollmer (Irma Vollmer l humain avant tout)

Il manque une réflexion sur le lien entre Montigny rue Franiatte et Metz, ainsi que la rue de Pont à Mousson avec Metz, sans oublier une liaison MarlyMetz en passant par Montigny.

Pour toute nouvelle rénovation de routes des villages de la Métropole, il devrait y avoir une réflexion préalable quant au besoin de circuler en vélo en toute sécurité. Il n'y a pas que des manques sur METZ.